

Questions

1. Qu'est-ce que l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants (MDG) de la DREES permet de mesurer précisément concernant la prise en charge des enfants ?
2. Quelle proportion d'enfants de moins de 6 ans en France métropolitaine vivait en famille monoparentale fin 2021, et chez qui résident-ils majoritairement ?
3. Comment le recours aux proches pour la prise en charge des jeunes enfants diffère-t-il entre les familles monoparentales et les couples cohabitants, selon l'enquête MDG 2021 ?
4. Quel type de proches est le plus fréquemment sollicité par les familles monoparentales (et les couples) pour s'occuper des enfants, selon l'étude ?
5. Selon l'étude, quelle est l'implication des grands-parents maternels et paternels dans la prise en charge des enfants en cas de résidence principale chez la mère, par rapport aux situations de résidence alternée ?
6. Comment la fréquence des contacts entre l'enfant et son père (parent non-gardien) est-elle liée au moment de la séparation des parents ?
7. Comment la proximité résidentielle avec le père influence-t-elle la fréquence des contacts avec l'enfant dans les familles monoparentales ?
8. Comment le niveau de vie des enfants varie-t-il selon les différentes configurations de monoparentalité, notamment en ce qui concerne les enfants sans contact avec leur père ?
9. Quel rôle joue la situation d'emploi de la mère dans le recours aux proches pour la garde des enfants dans les familles monoparentales ?
10. Outre les grands-parents, quels autres proches sont plus souvent sollicités dans les familles monoparentales que dans les couples cohabitants ?

Éléments de réponse

1. L'enquête MDG permet d'examiner finement la prise en charge des jeunes enfants par l'ensemble des proches (grands-parents, oncles, tantes, frères et sœurs, amis, voisins) selon différentes configurations de monoparentalité et de mesurer l'ampleur et le périmètre de ces solidarités.
2. Fin 2021, 12 % des enfants de moins de 6 ans en France métropolitaine vivaient dans une famille monoparentale. Ils résident majoritairement chez leur mère (83 %).
3. Les familles monoparentales se tournent davantage vers leurs proches que les couples pour prendre en charge leurs jeunes enfants au moins une fois dans la semaine (35 %, contre 27 %).
4. Selon l'étude, les grands-parents sont les premiers à s'occuper des enfants, tant dans les familles monoparentales que dans les couples.

5. Lorsque l'enfant réside principalement chez sa mère, les grands-parents maternels la relaient plus souvent que les grands-parents paternels (20 %, contre 7 %). En cas de résidence alternée, la prise en charge de l'enfant est équilibrée entre les deux lignées (19 % dans les deux cas).
6. Lorsque les parents se sont séparés avant la naissance ou juste après, près d'une fois sur deux l'enfant n'est jamais en contact avec son père, alors que cela n'est le cas qu'une fois sur dix lorsque la séparation intervient après les 1 an de l'enfant.
7. Plus l'enfant réside près du domicile de son père, plus les contacts avec lui sont fréquents. Seulement 12 % des enfants qui ne sont jamais en contact avec leur père résident à moins de trente minutes de chez lui, contre 53 % des enfants en résidence alternée.
8. Les familles monoparentales sont globalement surreprésentées parmi les familles ayant les plus faibles niveaux de vie. 49 % des enfants qui n'ont jamais de contact avec leur père et 46 % de ceux qui sont peu souvent gardés par lui appartiennent aux 20 % des niveaux de vie les plus faibles, contre 28 % des enfants avec un DVH classique chez leur père et 27 % des enfants en garde alternée.
9. Lorsque la mère monoparentale est en emploi, le recours aux proches est plus fréquent et récurrent dans la semaine, constituant un relais important pour l'organisation quotidienne, particulièrement quand les contacts avec le père sont rares.
10. Dans les familles monoparentales, le recours aux autres membres de la famille (oncles, tantes, frères, sœurs, etc.) est deux fois plus fréquent (9 %) que pour les parents en couple (4 %). Le recours aux amis ou voisins est également deux fois plus fréquent (4 % contre 2 %).